



Nouveauté pour les reçus fiscaux pour les frais de garde

Gatineau, le 30 janvier 2019 – La Commission scolaire des Draveurs vous informe d'une nouveauté pour les reçus fiscaux 2018 pour les frais de garde payés dans les services de garde et pour les frais payés à la surveillance du midi.

En effet, les parents qui le désirent pourront recevoir les reçus fiscaux directement via Mozaïk-Portail. Pour les parents ayant acquittés leurs frais et qui veulent s'inscrire sur Mozaïk-Portail devront fournir une adresse courriel valide.

Pour ceux qui ne désirent pas ce mode d'envoi, ou qui ne veulent pas divulguer une adresse courriel pourront les recevoir en format papier.

-30-

Source : Méli^{ssa} Fortin
Conseillère en communication
Service du secrétariat général et des communications
Tél. : 819 663-9221, poste 12108
Courriel : melissafortin@csdraveurs.qc.ca

COMMUNIQUÉ